

# ASSOCIATION DE LOISIRS ET DE CULTURE DE DOUARNENEZ

## « LE MAGNOLIA »

Site internet : [www.lemagnolia.info](http://www.lemagnolia.info)  
Courriel : [le-magnolia.autre@orange.fr](mailto:le-magnolia.autre@orange.fr)  
Tél. : 06 67 89 50 01

A l'attention des adhérents

Douarnenez, le 01 mai 2020

Objet : décision concernant nos activités dans le cadre du "déconfinement national progressif"

Bonjour à toutes et à tous,

Le 13 mars 2020, je vous informais de ma décision de suspendre toutes nos activités jusqu'à nouvel ordre, afin d'une part de préserver la santé de nos adhérents et d'autre part de limiter à son maximum la propagation du Covid 19.

Ce mardi, le premier ministre a présenté à l'assemblée nationale sa stratégie et la méthode pour un déconfinement progressif à partir du 11 mai. Une stratégie qui se résume par, vivre avec le virus, décontaminer progressivement et adapter les mesures suivant l'évolution de la situation sanitaire avec une différenciation des territoires et une méthode de déconfinement qui se résume par le triptyque : protéger - tester - isoler.

Dans le meilleur des cas, le premier ministre précise un déconfinement progressif qui se fera en deux étapes :

- du 11 mai au 2 juin pour vérifier que les mesures prises fonctionnent,
- du 02 juin à l'été pour de nouvelles mesures de déconfinement.

Le 7 mai, des précisions d'application seront dévoilées.

Je ne vais pas plus loin concernant cette présentation largement couverte par les médias. Néanmoins, j'ai retenu quelques principes qui nous intéressent pour décider des mesures à prendre pour Le Magnolia. Il sera à nouveau possible de circuler librement sans attestation, toutefois :

- les rassemblements de plus de dix personnes organisés sur la voie publique ou dans des lieux privés ne seront pas autorisés,
- les gestes barrières seront maintenus,
- Les personnes à risque dont les aînés sont invitées après le 11 mai de continuer à se protéger en respectant les règles similaires à la période de confinement en limitant leurs contacts et leurs sorties dans un principe de confiance et de responsabilité.

En conséquence, le conseil d'administration a décidé de maintenir l'arrêt de nos activités jusqu'à nouvel ordre.

Une décision sera prise au fur et à mesure des nouvelles directives gouvernementales et municipales.

Avant la reprise des activités, pour le bien de l'association et de ses adhérents, je m'engage à réaliser une étude des risques spécifiques pour chacune d'elles en partenariat avec le Conseil d'administration et les responsables d'activités.

La décision de reprise des activités ne sera effective qu'avec l'aval des responsables de l'activité concernée.

Je compte sur vous pour relayer cette information aux personnes non informatisées.

Le Conseil d'administration se joint à moi pour vous exprimer notre solidarité.

Guy YAN